



# Successions entre cousins germains

Par **jotterand**, le **29/10/2015** à **13:08**

Bonjour,

4 cousins germains A B C D

- branche maternelle

A décédé avec 1 enfant

- branche paternelle

B décédé avec 1 enfant

C veuf avec 2 enfants

D célibataire sans enfant

1) Au décès de D, pouvez-vous me préciser si C seul cousin germain survivant hérite de la totalité de la succession?

2) D peut-il désigner un légataire universel (un enfant de C par exemple) et lui léguer l'intégralité de sa succession.

Je vous remercie infiniment pour vos réponses.

Bien à vous.